

تونس في 16 أكتوبر 2023

Ecole doctorale
DISEMEF
Didactiques, Sciences de l'enseignement,
Métiers de l'Éducation et de la Formation

بلاغ حول التسجيل بمرحلة الدكتوراه بالمعهد العالي للتربية والتكوين المستمر

ليكن في علم الرّاعبين في الترشّح للتسجيل بمرحلة الدكتوراه بالمعهد، أنّه قد تقرر فتح باب الترشّح بداية من تاريخ 16 أكتوبر إلى غاية 16 نوفمبر 2023. لذلك يتعيّن على كلّ مترشّح إيداع مطلبه بمكتب الضبط المركزي بالمعهد مصحوبا بالوثائق التالية :

- مطبوعة تسجيل (تسحب من موقع المعهد)
- مطبوعة ميثاق مدرسة الدكتوراه (تسحب من موقع المعهد)
- (charte des études doctorales – école doctorale « DISEMEF »)
- بطاقة أستاذ مشرف على أطروحة دكتوراه (تسحب من موقع المعهد)
- مضمون ولادة حديث العهد
- صورتان شمسيّتان
- شهادة البكالوريا
- الشهادة الوطنية للإجازة الأساسيّة أو ما يعادلها
- الشهادة الوطنية لماجستير البحث في نظام "أمد" أو شهادة أجنبية معترف بمعادلتها
- مشروع البحث المقترح ممضى من قبل الأستاذ (ة) المشرف (ة)

ملاحظة : النسخ من الشهادات العلمية تكون مطابقة للأصل.

مديرة المعهد
الأستاذة شيراز الكيلاني



<p>UVT INSTITUT SUPERIEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION CONTINUE DE TUNIS</p> 	<p>ECOLE DOCTORALE « DISEMEF »</p> <p><i>Ecole doctorale</i></p> <p>DISEMEF</p> <p><i>Didactiques, Sciences de l'enseignement, Métiers de l'Éducation et de la Formation</i></p>
--	--

DEMANDE D'INSCRIPTION EN THESE DE DOCTORAT
ENANNEE REGIME LMD

Année Universitaire :

Discipline de la thèse :

N° de la Carte d'Identité Nationale :

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à Nationalité.....

Nature du diplôme de Mastère de recherche obtenu :

Téléphone :	<input style="width: 90%; height: 15px;" type="text"/>	Adresse mail :	<input style="width: 95%; height: 15px;" type="text"/>
-------------	--	----------------	--

Adresse conventionnelle :

Code postal : Ville..... Pays.....

Activités professionnelles :

Lieu :

Dernière inscription : * Titre
* Etablissement
* Date :

Déroulement des inscriptions à partir de la date d'obtention du mastère

Années	Etablissement	Etudes suivies	Résultats

Sujet de la Thèse préparée (proposé par le directeur de thèse).

.....
.....
.....
.....

Tunis, le / Signature du demandeur d'inscription :

(Voir au verso)

AVIS DU DIRECTEUR DE LA THESE

Spécialité de la thèse :

Je soussigné :

Titre : Professeur ou Maître de conférences de l'Enseignement Supérieur (*).

Affecté à l'institution :

Membre de : Labo/Unité :Code.....

Accorde un avis : à l'inscription du candidat :

(*) Autre cas réglementaire à préciser :

Tunis, le :

Signature du directeur de thèse

AVIS DE LA COMMISSION DES THESES DE LA DISCIPLINE

.....

Date :

Président de la Commission.

Nom et prénom :

Signature :

NB. Joindre le procès verbal de la commission.

DECISION

**Le Directeur de
l'ISEFC**

Fiche Directeur de thèse de doctorat*

Année universitaire.....

-Nom et prénom.....

-Grade.....

-Institution universitaire.....

-Université.....

-C.I.N

--	--	--	--	--	--	--	--

-Thèses en cours de préparation**

Numéro	Nom du doctorant	Nationalité	Institution	Année d'Etudes (de1 à5)

*L'institution doit, une fois le doctorant inscrit, envoyer une copie de cette fiche remplie à la Direction Générale de la Recherche Scientifique.

**Sans prendre en compte les thèses déjà déposées.

Signature du directeur de thèse

Signature du directeur
de la commission de thèse

CHARTRE DES ETUDES DOCTORALES Ecole Doctorale « DISEMEF »

Ecole doctorale

DISEMEF

*Didactiques, Sciences de l'enseignement,
Métiers de l'Éducation et de la Formation*

Année universitaire /

Les soussignés, déclarent avoir pris connaissance des différentes dispositions de la charte doctorale et s'engagent à respecter toutes ses clauses.

Signature

Le doctorant

Nom :

Prénom :

Date et signature :

Adresse :

Tél :

Email :

Statut (boursier, salarié, autre) :

Le(s) directeur(s) de Recherche

Nom :

Prénom :

Date et signature :

Qualité :

Tél. :

Email :

Code : (Laboratoire / Unité / Equipe) :

Le directeur de l'équipe d'accueil

Nom :

Prénom :

Date et signature :

Qualité :

Tél. :

Email :

Le directeur de l'école doctorale :

Nom :

Prénom :

Date et signature :

Qualité :

Tél. :

Email :

I- PREAMBULE

Pour obtenir le diplôme de doctorat, l'étudiant doit présenter et soutenir avec succès une thèse comportant une contribution originale sur un sujet de recherche et justifier qu'il possède la culture générale, la maîtrise des méthodes scientifiques et l'esprit d'analyse et de synthèse requis.

Ainsi, la préparation de la thèse représente une étape encore plus importante pendant laquelle l'étudiant se construit de solides repères pour favoriser son insertion dans la vie active et pour être en mesure de contribuer à l'effort national de développement dans les secteurs scientifique, technologique, économique, social et culturel.

En conséquence, la préparation de la thèse doit s'inscrire dans le cadre d'un projet ciblé et il est nécessaire, à cet effet, de se fixer des objectifs clairs en relation avec les priorités nationales et disposer de moyens en adéquation avec les objectifs fixés.

L'accès des étudiants aux études doctorales est basé sur un accord, mutuellement accepté, entre le directeur de recherche et l'étudiant candidat au 3ème cycle. Cet accord doit être concrétisé par l'adhésion des parties concernées par la charte des études doctorales.

La signature de la charte des études doctorales par les différentes parties concernées, et en particulier par le doctorant et son directeur de recherche, implique le respect des engagements des deux parties.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale s'assure lors de la première inscription en doctorat que les conditions scientifiques et matérielles sont réunies pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du doctorant et de préparation de la thèse, après avis du Directeur de recherche et du Directeur du laboratoire sur la qualité du projet.

II- Encadrement, suivi et évaluation

Le directeur de recherche s'engage à assister l'étudiant dans le choix de son sujet de recherche, à lui consacrer le temps nécessaire pour le superviser dans ses travaux en fixant les périodes de rencontres entre eux, de façon régulière et avec une fréquence adaptée. Il s'engage, également, à concentrer les efforts de l'étudiant essentiellement sur ses travaux de recherche et à éviter de lui confier des tâches sans relation avec la réalisation du mémoire de recherche ou de la thèse.

Le doctorant, quant à lui, s'engage à se conformer à la déontologie de la communauté scientifique et à respecter les pratiques relatives à la vie scientifique de la structure de recherche dont il fait partie. Il doit respecter la réglementation de l'école doctorale et doit, notamment, suivre les enseignements, conférences et séminaires qu'elle organise afin qu'il puisse élargir son champ de connaissances et ses horizons disciplinaires.

Le doctorant doit se conformer aux règlements internes de l'institution où il est inscrit.

Le doctorant doit faire preuve d'initiative personnelle pour faire avancer ses travaux de recherche et doit œuvrer en concentration avec son directeur de recherche pour les valoriser.

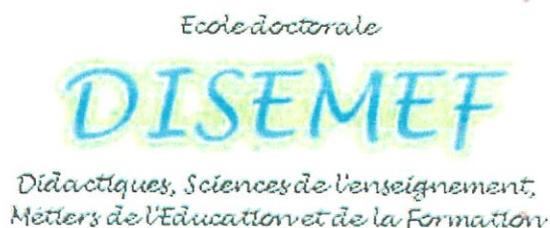
IV- Médiation

Le non-respect des engagements pris par le doctorant ou par son directeur de recherche peut faire l'objet d'une requête écrite argumentée de la part de l'une ou l'autre des deux parties auprès du chef de l'établissement, sans que cela puisse préjuger de la responsabilité de l'une ou l'autre des deux parties. Le chef de l'établissement peut engager, le cas échéant, une procédure de médiation interne à l'établissement, menée par lui-même ou par le directeur de l'école doctorale concernée, si elle existe, sinon par un membre de la commission des études doctorales concernée désigné par le chef de l'établissement.

En cas de conflit persistant entre le doctorant et son directeur de recherche, le chef de l'établissement peut faire appel à une procédure de médiation externe. Afin que le médiateur soit impartial, il peut être choisi, sur avis du comité scientifique et pédagogique de l'école doctorale concernée, si elle existe, ou la commission des études doctorales concernée et approbation du chef de l'établissement, parmi les membres, maîtres de conférences ou professeurs, d'une école doctorale similaire, si elle existe, ou bien parmi les membres, de même rang susmentionné, d'une commission des études doctorales du même domaine. Le médiateur écoute toutes les parties concernées et propose une solution qui vise à convaincre les parties concernées pour l'accepter en vue de l'achèvement de la préparation du diplôme.

En cas d'échec de cette médiation, un dernier recours écrit et argumenté peut être porté par l'une des deux parties concernées directement, par la voie hiérarchique, au président de l'université concernée.

Ecole Doctorale « DISEMEF »



ECOLE DOCTORALE
" Didactiques, Sciences de l'enseignement, Métiers de l'Éducation et de la Formation "

DEMANDE DE PROLONGATION D'INSCRIPTION AU DOCTORAT

4^{ème}

5^{ème}

Le candidat est tenu de remplir soigneusement cette demande.
Toute information ou pièce justificative manquante entraîne le rejet du dossier de candidature

Spécialité.....

Numéro de la carte d'identité nationale

Nationalité (pour l'étudiant étranger) :

Numéro du passeport (pour l'étudiant étranger)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Lieu de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Etudes Universitaires Antérieures				
Description année par année des études poursuivies depuis l'inscription au doctorat				
Année Universitaire	Etablissement	Filière/diplôme	Niveau d'études	Remarques
Sujet du Doctorat				
.....				
.....				
.....				

Je déclare sur l'honneur que les informations fournies sont exactes

..... Le

Signature

Pièces à fournir
<ul style="list-style-type: none"> Une copie des anciennes inscriptions en doctorat. Rapport d'avancement signé par le directeur de thèse Les frais d'inscription

Avis de la commission du doctorat	Avis du directeur de l'établissement	Avis du professeur encadreur
..... le.....le.....le.....
Signature	Signature	Signature